



« Un malappris »

en ville

« Un malappris »

Ce « malappris » considèrerait-il « normal » de retrouver sa Citroën Evasion 877 :

- **Bloquée de la même façon par une autre voiture, et dans l'impossibilité de quitter l'emplacement,**
- **Poussée de 3 mètres, par un autre automobiliste, car l'emplacement devant ou derrière la voiture était trop petit, en l'état,**
- **à la fourrière de la ville, un bateau n'étant une place de stationnement pour personne même si celui-ci est devant son domicile,**

Et, qu'un autre conducteur, comme lui, considère que c'est la vie en communauté, d'agir de la sorte.....

« Un malappris »

Le 18 avril 2013, rue A. J. à V., il était une fois un individu, parmi tant d'autres, qui considère que la vie en communauté rime avec :

- **j'ai tous les droits,**
- **Je stationne sur un « bateau » devant ma maison, car c'est « mon » bateau , j'ai la flemme de rentrer ma voiture dans mon terrain, car il faut ouvrir le portail,**
- **J'emboutis la voiture bien stationnée derrière moi,**
- **Je reste collé à l'avant de celle-ci, j'empêche le conducteur de partir, et ce malgré la place importante devant mon véhicule qui me permettait de rester à bonne distance de ce véhicule bien stationné.**

Tout cela est « normal », pour cet individu irrespectueux.

« Un malappris »

Le « malappris » a rappelé l'autre automobiliste qui avait laissé un petit mot sur la vitre de sa voiture. Après 5 minutes de conversation il s'est, malgré tout, excusé pour ensuite contester quelconque dégât sur la plaque ... « *ma voiture est trop haute, pour avoir fait des dégâts sur votre plaque* ». Alors que c'est la peinture au-dessus de la plaque qui est écornée par ces agissements, en plus de la plaque qui est tordue.

Aucune considération de sa part pour le bien d'autrui. Sa liberté ne s'arrête pas où celle d'autrui commence, à priori, et pour lui il est « normal » d'agir de la sorte !!

Ce « malappris » imbu de sa personne, se considère au-dessus des lois. Aucun terrain d'entente avec un malotru n'est envisageable.

Le lendemain, sa grosse voiture, banale, était de nouveau garée sur « son » bateau, mais.....à trois mètres de l'autre véhicule !

Que faut-il faire pour ces incivilités cessent?